



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

C/XVIII/ 2 Add.

ORIGINAL: anglais

DATE: 1er octobre 1984

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Dix - huitième session ordinaire

Genève, 17 - 19 octobre 1984

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DES NEUF PREMIERS MOIS DE 1984

Mémoire du secrétaire général

I. ETAT DE L'UNION

1. Pendant les neuf premiers mois de 1984, deux Etats membres ont accepté d'être liés par l'Acte révisé du 23 octobre 1978 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (ci-après dénommé "Acte de 1978") : Israël, en déposant le 12 avril un instrument d'adhésion et les Pays-Bas, en déposant le 2 août un instrument d'acceptation. A la date du 30 septembre 1984, les Etats liés par l'Acte de 1978 étaient au nombre de 13.

2. Le 30 septembre 1984, l'Union comprenait donc les 17 Etats membres suivants (ceux qui sont parties à l'Acte de 1978 étant signalés par un astérisque) :

Afrique du Sud*	Israël*
Allemagne (République fédérale d')	Italie
Belgique	Japon*
Danemark*	Nouvelle-Zélande*
Espagne	Pays-Bas*
Etats-Unis d'Amérique*	Royaume-Uni*
France*	Suède*
Hongrie*	Suisse*
Irlande*	

II. SESSIONS

3. Le Comité consultatif a tenu sa vingt-neuvième session le 6 avril 1984 sous la présidence de M. J. Rigot (Belgique). Cette session a été principalement consacrée à l'examen détaillé des besoins relatifs au programme et des finances de l'Union ainsi que des moyens de rationaliser davantage les travaux du Conseil de l'UPOV et de ses comités et à un débat sur la préparation de la célébration en 1986 du 25^e anniversaire de la signature de la Convention de l'UPOV.

4. En ce qui concerne les travaux du Comité administratif et juridique, on se reportera au document C/XVIII/9 et à ses additifs.

5. En ce qui concerne les travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques, on se reportera au document C/XVIII/10 et à son additif.

III. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

6. Au mois de janvier, le secrétaire général adjoint a pris part à une réunion de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) à Berlin et, en mars, à une réunion entre l'AIPH et la Communauté internationale des obtenteurs des plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOFORA), à Paris. Les débats ont principalement porté sur les contrats de production. Aucun accord n'a pu se faire à ce jour entre l'AIPH et la CIOFORA sur cette question et il semble que les négociations se poursuivent.

7. Au mois de mai, le secrétaire général adjoint a pris part au sixième congrès de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS), à Copenhague. Lors de ce congrès, M. James W. Chaney (Agrigenetics Corporation, Etats-Unis d'Amérique) a été élu président de la FIS. M. Simon J. Sluis (Royal Sluis, Pays-Bas) a pris la présidence de la Section des semences potagères, M. Goetz von Engelbrechten (Lochow-Petkus, République fédérale d'Allemagne) celle de la Section des semences céréalières et M. James L. Carnes (International Seeds Inc., Etats-Unis d'Amérique) celle de la Section des semences fourragères. Lors du même congrès, la FIS a décerné pour la première fois le "Prix mondial des semences FIS". Cette récompense a été attribuée à M. Johnson E. Douglas, du Centre international d'agriculture tropicale à Cali (Colombie), qui a préparé et publié l'ouvrage intitulé "Successful Seed Programs; a Planning and Management Guide".

8. Immédiatement après le congrès de la FIS, le président du Conseil de l'UPOV et le secrétaire général adjoint ont pris part au congrès de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), tenu lui aussi à Copenhague. L'un des principaux thèmes évoqués lors de ce congrès a été l'incidence du génie génétique sur les droits des obtenteurs. Le congrès a aussi adopté deux motions adressées à l'UPOV : l'une, concernant les hybrides du maïs, sera examinée par le Comité technique à sa session prochaine, en novembre, et figure dans l'annexe du document TC/XX/7; la seconde, concernant les dénominations variétales, sera examinée par le Conseil à sa présente session et figure dans l'annexe III du document C/XVIII/9 Add.2.

9. Au mois de septembre, le secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur l'écart minimum entre les variétés à la Conférence sur la protection des obtentions végétales organisée par la faculté de droit de l'Université de Southampton et tenue à Cambridge (Royaume-Uni). Quelque 18 exposés ont été présentés lors de cette conférence. Parmi les orateurs figuraient Mme J. Allfrey, du Bureau britannique de la protection des obtentions végétales, M. R. Royon, secrétaire général de la CIOFORA et M. R. Macer, du Plant Royalty Bureau.

10. En septembre également, le secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur la dénomination des plantes selon la Convention de l'UPOV au Colloque international sur la classification intraspécifique des plantes sauvages et cultivées organisé par la Systematics Association et tenu à Oxford (Royaume-Uni). Quelque 28 exposés ont été présentés lors de ce colloque. Parmi les orateurs figuraient M. F.H. Goodwin, contrôleur du Bureau britannique de la protection des obtentions végétales; M. J.T. Williams, secrétaire exécutif du Conseil international des ressources phylogénétiques (CIRP); et trois des orateurs du Symposium sur la nomenclature tenu en 1983 par l'UPOV, à savoir MM. W.A. Brandenburg, C.D. Brickell, et F. Schneider.

11. Au cours de la période considérée dans le présent rapport, plusieurs personnes sont venues rendre visite au Bureau de l'Union pour s'informer sur la protection des obtentions végétales. On peut mentionner en particulier les visites suivantes :

1) au mois de février, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. P.M. Thomas, du Policy Branch de l'Office australien des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels (woden), qui lui a indiqué que la commission permanente du Sénat chargée des ressources nationales avait déposé son rapport relatif au projet de loi sur la protection des obtentions végétales. Ce rapport a été publié au mois de mai sous le titre "Plant Variety Rights" par le service des publications officielles du Gouvernement australien à Canberra (ISBN 0644 029250);

ii) au mois de mai, il a reçu la visite de M. R.B. Wynn-Williams, du Department of Scientific and Industrial Research de Nouvelle-Zélande, et a procédé avec lui à un échange de vues au sujet de l'engagement international sur les ressources phylogénétiques adopté au mois de novembre précédent par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

iii) toujours au mois de mai, il a reçu la visite de M. E.J. Fuentes, chef du Service technique des semences au Ministère chilien de l'agriculture, qui était accompagné de M. P. Barros, premier secrétaire de la Mission permanente du Chili à Genève; les entretiens ont à nouveau porté sur la possibilité pour le Chili d'entrer à l'UPOV;

iv) au mois d'août, il a reçu la visite de M. Ozeki, journaliste du journal japonais "Asahi Shimbun", qui avait l'intention d'écrire un ou plusieurs articles sur le génie génétique et la protection des obtentions végétales;

v) toujours au mois d'août, il a reçu la visite de M. R. Troost, secrétaire de l'Association pour le commerce des semences de l'horticulture des Pays-Bas (NTZ), venu lui présenter son successeur, M. J.A.J.M. Geertman.

[Fin au document]

0038